

Formation théorique

18 septembre 2024

Étiquetage – Les mentions obligatoires d’une étiquette

Formateur

DiversiFerm - Pôle qualité et hygiène alimentaire

Durée

3h

Objectif de la formation

Comprendre et pouvoir mettre en pratique l’information au consommateur pour la commercialisation de denrées alimentaires en Belgique.

Public cible

Agriculteurs/Producteurs/artisans de l’agroalimentaire
Acteurs du secteur agroalimentaire
Accompagnateur d’entreprise / agent de développement territorial

Contenu de la formation

- Mentions obligatoires en matière d’information du consommateur (règlement européen n°1169/2009 « INCO »)
- Approfondissement des mentions obligatoires par l’exemple
- Impact des réglementations/législations complémentaires sur l’information du consommateur
- L’étiquetage des denrées alimentaires : dans quelle situation ? pour qui ? quelles informations ?
- L’étiquetage en pratique
- La déclaration nutritionnelle
- Exercices pratiques de corrections/conceptions d’étiquettes

Acquis en fin de formation

- Compréhension de la notion d’information des consommateurs pour la commercialisation de denrées alimentaires
- Connaissance des mentions obligatoires à fournir pour la commercialisation de denrées alimentaires et règles spécifiques à la Belgique
- Liens et ressources utiles pour continuer à se former et trouver des réponses à ses questions

Support de formation

Présentation power-point
Ressources et liens utiles

Modalités pratiques

Inscriptions via [ce lien](#)

Tarif : 30€ TVAC
Paiement : BE34 3401 5580 6690
Communication : Étiquetage + Nom + Prénom

Lieu : Avenue de la faculté, 11
5030 Gembloux

Horaires : Mercredi 18 septembre 2024
9h30 – 12h30

Contact : info@diversiferm.be
081/62.23.17

